

**PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE – recyclage**  
Réf : B1V HIV BR



**OBJECTIF**

- Connaître et évaluer les risques,
- Savoir se protéger et protéger les autres,
- Etre capable d'effectuer des interventions, consignations en respectant le mode opératoire.

**PUBLIC CONCERNÉ**

Personnel électricien amené à réaliser ou diriger des travaux, interventions ou consignations sur Basse Tension et/ou Haute Tension.

**PROGRAMME**

**1/ Formation théorique**

- ↗ Contexte réglementaire ;
- ↗ Rappel sur la notion d'électricité ;
- ↗ Le risque électrique ;
- ↗ Les moyens de prévention ;
- ↗ Les interventions et l'environnement ;
- ↗ Travaux en BTA, BTB, HT ;
- ↗ Appareillage électrique basse tension et haute tension ;
- ↗ Moyens de protection individuelle et collective ;
- ↗ Manœuvres, mesurages, essais, vérifications ;
- ↗ Outillage ;
- ↗ Le secours.

**LE + : Un titre d'habilitation ainsi que les domaines d'habilitations vous seront fournis.**

**Recyclage avant 3 ans**

**REMARQUES :**

Pour la Haute Tension, une demie journée supplémentaire doit être rajoutée.

**2/ Formation Pratique**

Exercices pratiques sur armoire électrique.

**3/ Evaluation**

Evaluation des connaissances et du savoir-faire.

Obligations

*D.88-1056 du 14/11/1988, précisant l'obligation de formation pour chaque travailleur exerçant dans un environnement électrique hors ou sous tension.*

*Arrêté du 17/01/1989 fixe le contenu de la formation selon l'UTE C-18 510 et 530.*

**VALIDATION DE LA FORMATION**

- Une attestation est délivrée aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait à l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques.



**PRÉ-REQUIS**

Etre apte médicalement et âgé d'au moins 18 ans.

**Durée de la formation : 2 jours**